

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

FORMATION
CONTINUE



Droit et financement des pensions

2018 • 2^{ème} édition

Une formation
universitaire
multidisciplinaire axée
sur l'étude critique
des enjeux juridiques
et de financement des
pensions, à la lumière
des actualités récentes.



www.uclouvain.be/formation-continue-pensions



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ (12 CRÉDITS ECTS)

Droit et financement des pensions

Une formation universitaire interdisciplinaire portant sur la double dimension de financement et de régulation des pensions, dans une perspective théorique et pratique.

LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Une combinaison, unique en Belgique, des dimensions actuarielle et réglementaire de la problématique des pensions, avec une analyse critique des questions d'actualité.
- Un programme de cours original, nouvellement créé pour répondre aux besoins des acteurs intéressés par les pensions.
- Une professionnalisation de l'expertise dans les différents domaines relatifs aux pensions : sécurité sociale, pensions complémentaires, épargne-pension.
- Un corps professoral constitué d'académiques et de praticiens de haut niveau qui permet de garantir la qualité scientifique du programme tout en lui apportant une connaissance de terrain très pointue.
- Un enseignement souple intégrant travaux pratiques transdisciplinaires et formation théorique.
- Une formation reconnue par la FSMA et agréée par l'OBFG, l'IABE, l'IEC.

LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Le programme de cours a été développé spécifiquement pour répondre aux besoins du professionnel actif dans le secteur des pensions.

Afin d'ancrer la formation dans la réalité du terrain, le programme s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives à savoir :

- Des enseignements théoriques
- Des études de cas
- Des travaux de groupes transdisciplinaires actuariat-droit.

Le programme s'articule autour de deux quadrimestres comprenant 5 modules théoriques émaillés de travaux pratiques.

A la fin du premier quadrimestre, un examen écrit portant sur les trois premiers modules permet de vérifier les acquis d'apprentissage axés sur la mixité des disciplines.

Une participation active aux séminaires organisés sur la thématique sera fortement encouragée et valorisée.

Un travail de fin de formation (TFF) s'appuyant sur les savoirs juridiques et actuariels abordés dans le cadre du certificat sera réalisé par binôme comprenant, dans toute la mesure du possible, un juriste et un praticien du chiffre.

LE PUBLIC

Le certificat en Droit et financement des pensions s'adresse à toutes les personnes intéressées par la problématique des pensions, tant du point de vue de la sécurité sociale que de celui des retraites professionnelles (assurances de groupe, fonds de pension).

Les professionnels désireux d'élargir ou d'approfondir leurs champs de connaissances sur les pensions par une vision globale « droit-actuariat » sont particulièrement concernés. Il en est ainsi de ceux évoluant dans les secteurs suivants :

- les compagnies d'assurance
- les fonds de pension
- les autorités de contrôle
- les organismes publics de sécurité sociale
- les services 'ressources humaines' et « employee benefits » des grandes entreprises

- les administrations locales
- les magistrats

Certaines professions indépendantes sont également visées :

- les comptables
- les fiscalistes
- les avocats
- les consultants/intermédiaires et les courtiers
- les réviseurs

LE PROGRAMME

Le programme de la formation s'organise en cinq modules de cours et un travail de fin de formation (TFF) répartis sur deux quadrimestres :

PREMIER QUADRIMESTRE (65H)

Module 1 Notions juridiques ou Notions actuarielles (15H)

Module OBLIGATOIRE

Prérequis, à choisir, parmi les deux suivants* :

- **Notions juridiques introductives** (Alexia Autenne/Marco Rocca)
- **Notions de base en actuariat** (Sébastien de Valeriola)

Objectif : fournir aux actuaire les bases juridiques et aux juristes les bases actuarielles nécessaires pour comprendre la problématique des pensions dans une perspective multidisciplinaire.

*choisi par le jury en fonction du Curriculum Vitae du participant

Module 2 Les pensions légales (25H)

Module OBLIGATOIRE composé d'une partie juridique (Valérie Flohimont) et d'une partie actuarielle (Pierre Devolder) avec des thèmes traités en commun.

Module 3 Les pensions complémentaires (30H)

Module OBLIGATOIRE composé d'une partie juridique (Florence Delogne) et d'une partie actuarielle (Philippe Demol) avec des thèmes traités en commun.

SECOND QUADRIMESTRE (25H)

Module 4 La fiscalité des pensions (15H)

Module OBLIGATOIRE (Bernard Mariscal)

Module 5 Questions approfondies (10 H)

Module à choisir parmi les deux modules suivants :

- **Module 5A** : Questions approfondies de régulation et de gouvernance des pensions complémentaires (Jean-Marc Gollier)
- **Module 5B** : Questions approfondies de financement des pensions (Anne Thiry)

Objectif : développer des thèmes précis et d'actualité sur les deux expertises.

Séminaire de préparation du TFF (5H) : séminaire personnalisé d'encadrement méthodologique de préparation du TFE

Séminaire comprenant un volet méthodologique et un volet pratique où participants préparent, par binôme, leur travail de fin de formation.

LES OBJECTIFS

Au terme de la formation, le participant :

- comprendra l'environnement réglementaire des pensions et sera capable d'intégrer ces connaissances dans son activité professionnelle ;
- aura acquis la logique des techniques de financement des régimes de retraite ;

- sera apte à jongler avec les dimensions sociale, fiscale et parafiscale des pensions en liaison avec les normes juridiques et actuarielles ;
- pourra traiter un problème de retraite dans une vision globale ;
- aura pris connaissance des enjeux actuels et futurs posés par les régimes

de pensions et pourra élaborer des scénarii d'adaptation dans son champ d'expertise ;

- maîtrisera, dans son domaine de compétence, les développements les plus récents.



Consultez le programme détaillé sur notre site :
www.uclouvain.be/formation-continue-pensions

CETTE FORMATION EST AGRÉÉE :

- IABE 80 points CPD
- OBFG 60 points
- FSMA (Intermédiation en assurances, réassurance et distribution d'assurances) 90 points

LA DIRECTION DU CERTIFICAT

- **ALEXIA AUTENNE** (Professeur, Institut pour la recherche en sciences juridiques, UCL et ULB/UMH, FNRS, Chaire Pension)

- **PIERRE DEVOLDER** (Professeur, Institut de Statistique, Biostatistique et Sciences Actuarielles – UCL, Chaire Pension)

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- **FLORENCE DELOGNE** (Juriste, Directrice adjointe, Cabinet du ministre des pensions)
- **PHILIPPE DEMOL** (Actuaire, Technical & Strategic Adviser - AXA Belgium et Membre du Comité de direction de l'Institut des actuaires de Belgique)
- **SÉBASTIEN DE VALERIOLA** (Professeur invité UCL et ULB, maître-assistant HEFF)
- **VALÉRIE FLOHIMONT** (Professeur à l'Université de Namur, Directeur du centre de recherche interdisciplinaire Vulnérabilités et Sociétés)

- **JEAN-MARC GOLLIER** (Maître de conférences, UCL et Avocat, Eubelius)
- **BERNARD MARISCAL** (Professeur, École supérieure des sciences fiscales et Conseiller fiscal, Deloitte)
- **MARCO ROCCA** (Assistant postdoctoral (UHasselt), Chargé de cours invité (ULiège, ULB))
- **ANNE THIRY** (Maître de conférences, Ulg et Managing partner, NEXYAN)

EN PRATIQUE

LIEU ET CALENDRIER

La formation aura lieu le vendredi après-midi de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 13h de janvier à août 2018, avec interruption des cours durant les congés académiques. Un calendrier précis sera remis aux participants.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription au certificat s'élèvent à 2500 euros. Ce montant couvre le minerval, les notes de cours, la carte d'étudiant, l'accès au site et aux infrastructures de l'UCL.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme s'adresse aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement universitaire (master, licence) à orientation juridique, scientifique (mathématiques, actuariat, physique, ingénieur civil) ou économique (économie ou gestion).

Les titulaires d'un diplôme de bachelier ou de candidat à orientation juridique ou scientifique (mathématiques, physique, ingénieur civil) sont également admissibles.

En l'absence de titre requis, une admission sur la base de la valorisation des acquis de l'expérience (V.A.E.) est possible, notamment pour les titulaires d'un diplôme à orientation économique.

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre d'inscrits est limité.

Les candidats non européens doivent posséder, préalablement à l'inscription, un titre de séjour.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les candidats sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne reprenant :

- leur parcours de formation
- leur expérience
- leur motivation à suivre la formation

La candidature est ensuite soumise à l'approbation des responsables académiques.

LE CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent le programme et réussissent les épreuves d'évaluation se voient délivrer un « Certificat d'université en droit et financement des pensions », assorti de 12 crédits.

Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

La participation à l'ensemble des cours sans réussite des épreuves d'évaluation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

EN SAVOIR PLUS

- 🌐 www.uclouvain.be/formation-continue-pensions
- ☎ +32 (0)10 47 47 49
- ✉ ariane.robryn@uclouvain.be

VENIR OU REVENIR À L'UCL

- pour évoluer professionnellement
- pour actualiser vos connaissances
- pour acquérir des compétences dans des domaines innovants

LES 14 FACULTÉS DE L'UCL PROPOSENT PLUS...

- d'une centaine de certificats d'université
- d'une vingtaine de masters et masters de spécialisation
- d'une cinquantaine de programmes qualifiants

Et des nouvelles formations chaque année

POUR UN PUBLIC D'ADULTES ENGAGÉS DANS LA VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

FORMATION
CONTINUE



AVEC LE SUPPORT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE (IUFC) DE L'UCL

À découvrir sur :
www.uclouvain.be/formation-continue-catalogue